



Déclaration de la FNEC FP-FO CSA-SD des Côtes-d'Armor du 2 avril 2026

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Les membres du CSA-SD n'ont toujours pas de documents écrits présentant vos mesures. La FNEC FP-FO ne croit pas à vos arguments sur la divulgation du projet, n'y voit pas spécialement de mépris des représentants des personnels, mais y voit la peur que les informations déclenchent la mobilisation.

Ce sentiment est renforcé avec le projet de 32 fermetures de classes, chiffre minoré par rapport à l'annonce de 80 écoles ciblées en carte scolaire par la DSDEN, lors d'une audience d'école. Monsieur le Directeur académique, pouvez-vous nous assurer que d'ici la rentrée de septembre, aucune fermeture supplémentaire n'interviendra dans une école dont les effectifs resteront identiques à ceux présentés dans les documents préparatoires aux CSA-SD ?

La conviction de la crainte d'une mobilisation comme celles des années passées se confirme, avec l'interdiction que vous faites aux personnels de la DSDEN, Monsieur le Directeur académique, de divulguer le nombre d'élèves sans AESH, le nombre d'heures d'AESH non respectées, le nombre d'élèves en attente d'une place en IME, en ITEP ou dans un autre ESMS.

Bref, les décisions catastrophiques pour les élèves et personnels résultant du manque de personnels doivent être cachées. Vous nous dites sans détour que le problème, c'est que les syndicats font connaître ces informations. Ajoutons qu'elles suscitent l'indignation et la réaction des personnels, des médias, et plus largement.

Monsieur le Directeur académique, nous vous redonnons les revendications communes :

« Face à ces conditions inacceptables de préparation de la rentrée 2026, les organisations syndicales CFDT, CGT-Éduc'action, SNUDI-FO, FSU, SUD-Éducation, et UNSA ainsi que les associations de parents d'élèves Div Yezh et FCPE des Côtes-d'Armor, exigent l'annulation des 16 suppressions de postes de professeurs des écoles, des 34 suppressions dans les collèges et des 11 dans les lycées.

Il est urgent d'exiger

- l'annulation des suppressions de postes dans l'éducation ;
- l'annulation des fermetures de classes ;
- des moyens à la hauteur des besoins pour l'enseignement public ;
- partout une baisse des effectifs par classe et des créations de postes d'enseignant·es ;
- la création de postes de remplaçant·es pour une continuité effective du service public ;
- la création de postes d'AESH, AED, CPE, infirmier·ères, psychologues scolaires, assistant·es sociaux, personnels de laboratoires, administratifs, ATSEM, personnels médico-sociaux ;
- un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH ;
- la refonte et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire ;
- que l'argent public bénéficie à l'enseignement public. »